Installateur chauffage bois, de qualité !

Jacques Ortolas

2013

Installer une chaudière à granulés ou un appareil domestique de chauffage bois requiert une compétence de chauffagiste certes mais un peu plus du fait des technologies différentes et du mode de chauffage bois bien particulier. Trouver un installateur de chauffage bois n'est pas si difficile, voici quelques recommandations.

ClimaMaison
Le guide du confort thermique

En application de la loi du 11 mars 1957, il est interdit de reproduire intégralement ou partiellement le présent ouvrage, sur quelque support que ce soit, sans l'autorisation de l'Éditeur ou du Centre Français d'exploitation du droit de copie, 20, rue des Grands Augustins, 75006 Paris. © XPair éditions, 2013

Exemple de chaudière à bûches

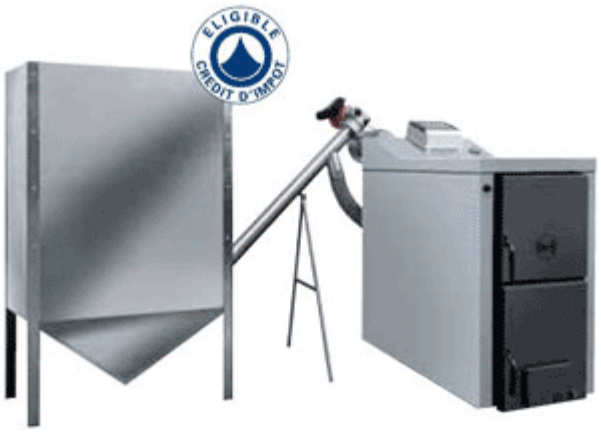

Exemple de chaudière à granulés

Un label reconnu : le label installateur Qualibois

Qualibois est un label de qualité géré par l'association Qualit'EnR et «Reconnu Grenelle Environnement» RGE. L'avantage de posséder l'appellation «Reconnu Grenelle Environnement» RGE permet de bénéficier des aides de l'état (crédit d'impôt bois et autres aides).

Cet aspect de la loi de finances 2014 est lié à ***l'éco-conditionnalité*** *des aides, c'est-à-dire que les aides d'état en faveur des énergies renouvelables et des équipements à haute efficacité énergique (poêles bois, inserts bois, chaudière bois), ne sont consenties que si l'installateur bénéficie de ce label RGE.*

L'installation d'un appareil de chauffage au bois, chaudière bois ou autre, requiert un savoir-faire technique tout comme l'installation d'une chaudière gaz ou fioul. Certaines dispositions techniques sont d'ailleurs bien particulières au chauffage bois. Une chaudière à bûches devra être équipée par exemple d'un ballon tampon d'eau chaude, car l'inertie de la combustion et de la régulation d'entrée d'air occasionne des trains de chaleur que doit encaisser le ballon tampon d'eau chaude.

Il est donc nécessaire désormais pour bénéficier des aides de l'état – à partir de juillet 2014 – mais surtout pour obtenir une installation de chauffage bois présentant toutes les conditions de sécurité et offrant les rendements et les économies d'énergie escomptées, de faire appel dans tous les cas à installateurs qualifié en chauffage bois.

L'installateur de chauffage bois doit respecter des règles professionnelles

Pour cela le label Qualibois a mis en place une charte de qualité en 10 points que l'installateur en chauffage bois s'engage à respecter. Nous pouvons nous y référer car cette liste d'engagement est pleine de bon sens et l'installateur sérieux et formé ne peut que la respecter. Néanmoins, si l'installateur bois est référencé Qualibois, c'est un gage de garantie supplémentaire qu'il respectera ces engagements professionnels.

Cette charte cadre le travail de l'installateur bois dans des registres de qualité tant sur le plan technique que de la relation client. On retrouvera par exemple le respect de consignes qualitatives telles que :

- Posséder les **compétences professionnelles** nécessaires pour installer une installation de chauffage bois…
- Installer des chaudières, poêle à bois et inserts à bois de chauffage domestique au bois, conformes à la réglementation et/ou sélectionnés par le label "Flamme Verte" (label donnant les performances minimum des équipements de chauffage bois)
- Se positionner en **conseil thermicien**, pour mettre en place une solution de chauffage correspondant au contexte du client (dimensionnement des installations de chauffage au bois, modalités d'approvisionnement en bois, …)
- Après visite sur place, proposer au client un **devis descriptif écrit, détaillé et complet** de l'installation de chauffage bois proposée avec un délai de réalisation, les termes de paiement et les conditions de garantie légale,
- **Informer le client** sur les déclarations préalables de travaux, aux conditions d'octroi des aides publiques et des incitations fiscales en vigueur,
- Réaliser l'installation de chauffage bois dans les **règles** professionnelles et les prescriptions du fabricant de matériel (chaudière bois, chaudière bûches, chaudière à granulés, insert bois, poêle à bois, cheminée bois, …)
- **Régler l'installation de chauffage bois et mettre en service l'installation**, puis informer le client de l'opportunité d'un service de maintenance de l'installation : ramonage, …
- Remettre au client une **facture descriptive détaillée** qui distingue la fourniture des équipements et le poste main d'œuvre ; utile pour faire valoir ses droits aux aides publiques,
- Garantie de bon fonctionnement : un an après l'installation. En cas d'anomalie de fonctionnement de l'installation signalé par le client, **s'engager à intervenir** sur le site et réparer les dysfonctionnements
- Faciliter les **opérations de contrôle** de Qualit'EnR.

La liste des 10 engagements de la charte Qualibois www.qualit-enr.org/charte-qualibois

Retrouvez tous les installateurs Qualibois sur www.qualit-enr.org

Sources et liens utiles

- http://www.qualit-enr.org

Pour en savoir plus

- dossier CHAUFFAGE AU BOIS

Novembre 2013

Jacques Ortolas s'est spécialisé depuis des années dans la recherche de solutions d'économies d'énergie et d'exploitation optimisés des installations. Son expérience en la matière en fait un expert reconnu qui participe fréquemment à des groupes de réflexion chargés de définir les politiques énergétiques et environnementales.

Jacques Ortolas